



LESCAR

Service Enfance

Dossier d'inscription Séjour Enfance / Jeunesse ÉTÉ 2025

Présentation du séjour

Camp « Terre et Mer » • 10-11 ans • Du lundi 28 juillet au vendredi 1er août (5 jours / 4 nuits)

Ce nouveau séjour est ouvert aux enfants nés entre le 02/08/2013 et le 31/12/2014

Activités prévues : Canyoning, spéléologie, randonnée de nuit, plage ...

Lieu : Itxassou (64) / **Hébergement :** Camping Hiriberria / **Nombre d'enfants :** 15 places

Tarifs : Lescariens = 248 € et hors Lescar = 285 €

Modalités d'inscription

Ce dossier est à retourner au Service Enfance :

- **Le mercredi 28 mai 2025 : Uniquement en mains propres à l'Accueil de Loisirs situé Chemin du Liana 64230 LESCAR, entre 07h30 et 18h30.**
- Puis, à partir du jeudi 29 mai 2025 : En mains propres à l'Accueil de Loisirs du Liana ou par e-mail (enfance@lescar.fr).

Attribution des places selon l'ordre d'arrivée des dossiers. Priorité donnée aux enfants Lescariens.

Informations concernant l'enfant

NOM Prénom	
Date de naissance	
Établissement scolaire	
PAI / Allergie	
Votre enfant est-il porteur de handicap ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Bénéficiez-vous de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Responsable (1)	Responsable (2)
Nom Prénom	Nom Prénom
Adresse complète	Adresse complète <i>(si différente)</i>
Téléphone portable	Téléphone portable
Téléphone professionnel	Téléphone professionnel
E-mail	E-mail

Régime allocataire	<input type="checkbox"/> CAF	<input type="checkbox"/> MSA	<input type="checkbox"/> Autre (préciser ci-dessous)
Nom de l'allocataire			
N° allocataire			



Pour obtenir les aides accordées par la Caisse d'Allocations Familiales, les familles bénéficiaires doivent obligatoirement fournir un justificatif au Service Enfance (attestation de Quotient Familial CAF de janvier 2025 d'un montant inférieur ou égal à 750 € ou notification 2025 « Aide aux vacances enfant – VACAF »).

Par ailleurs, une aide financière calculée en fonction du Quotient Familial (si inférieur ou égal à 1800 €), peut être accordée par la Commune **aux familles Lescariennes**. Pour pouvoir en bénéficier, **l'attestation de Quotient Familial doit obligatoirement être transmise en Mairie (Régie Centrale), accompagnée d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, eau, téléphonie fixe).**

Les justificatifs sont pris en compte dès réception, sans effet rétroactif.

Restauration

Régime alimentaire

Standard Végétarien ponctuel (sans porc) Végétarien annuel

Allergie(s) alimentaire(s) (préciser)

Arachide et fruits à coque Œuf Poisson, crustacés et mollusques
 Autre à préciser :

Documents à joindre obligatoirement au dossier

Pour tous

- Pages « Vaccinations » du carnet de santé.
- Attestation de nage (sauv'nage, attestation scolaire « savoir-nager », test « Pass-nautique », ...).
Peut être fournie ultérieurement.

Pour les Lescariens uniquement

- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois **OBLIGATOIRE** (facture électricité, gaz, eau ou téléphonie fixe/box internet).

Pour les enfants concernés

- PAI / fiche asthme / ordonnance / certificat médical (selon le cas)

Autorisations

Droit à l'image : Autorise (autorisons) N'autorise (autorisons) pas

Engagement :

Je (Nous) soussigné(e-s),

Représentant(e-s) légal(e-s-aux) de

Autorise (autorisons) mon (notre) enfant à participer au séjour Enfance/Jeunesse 2025. J'ai (nous avons) pris connaissance des conditions de fonctionnement et m'/nous engage(ons) à acquitter les frais correspondants.

Fait à

Le

Signature responsable 1	Signature responsable 2